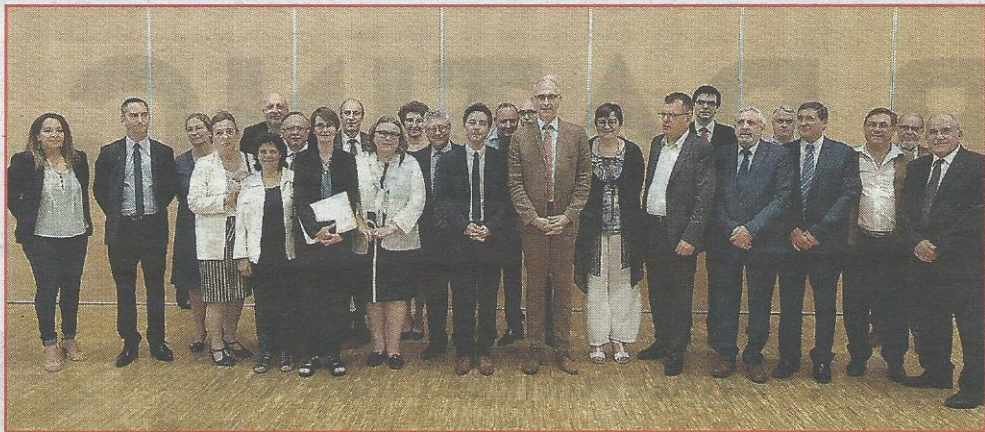


Le préfet aux côtés de l'Essonne rurale

Le nouveau préfet de l'Essonne Jean-Benoît Albertini a signé les conventions financières entre l'Etat et les intercommunalités rurales.

Johann Mittelhauser, maire d'Angerville et président de l'agglomération de l'Etampois Sud-Essonne, a traduit la satisfaction des élus des six intercommunalités rurales du département (l'agglomération de l'Etampois Sud-Essonne et les communautés de communes du Val d'Essonne, des Deux Vallées, Entre Juine et Renarde, Dourdannais-en-Hurepoix et Pays de Limours) de voir le nouveau préfet de l'Essonne Jean-Benoît Albertini se déplacer dans la partie rurale du département quelques jours seulement après sa prise de fonctions. « C'est un signal fort que vous nous envoyez », a ainsi affirmé Johann Mittelhauser.

Un signal d'autant plus fort que ce déplacement du préfet avait pour but de signer entre l'Etat et les six intercommunalités les conventions financières relatives aux contrats de ruralité pour un total de 2,1 millions d'euros au titre de la Dotation



Les élus des six intercommunalités rurales du département autour du nouveau préfet de l'Essonne.

de soutien à l'investissement public local (DSIL). Au total, et avec la signature de deux avenants à ces contrats, ce sont 13 projets qui reçoivent le soutien de l'Etat.

Une enveloppe de la DETR en hausse

Parmi ces projets, on retrouve ceux d'une maison médicale à Angerville, d'un restaurant scolaire intergénérationnel à Moigny-sur-Ecole, le développement des services d'une maison de service au public dans le Val d'Essonne, la création d'un lieu d'accueil parents-enfants dans le Pays de Limours, une maison des associations à Boissy-sous-

Saint-Yon, un centre de loisirs à Boissy-le-Cutté, deux projets de rénovation d'équipements sportifs ainsi que la requalification des abords de la gare de Mennecey et la création d'une liaison douce dans le Pays de Limours. Jean-Benoît Albertini a souligné que le soutien de l'Etat ne passait pas que par la DSIL mais également par la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Pour celle-ci, c'est une enveloppe de « plus de 4 millions d'euros qui viendra soutenir 65 projets portés par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale de l'Essonne », rappelant que cette enveloppe était en

augmentation puisqu'elle n'était que de 3,6 millions pour 65 projets également en 2017.

Le préfet de l'Essonne a rappelé combien « la cohésion des territoires est un objectif très simple et très ambitieux », et combien il était plus question ici d'alliance des territoires autour de projets partagés plutôt que de concurrence. « Ces contrats de ruralité montrent que les territoires ruraux ne manquent pas de projets. L'Essonne sait se distinguer par sa capacité de mobilisation et le caractère pionnier de ses démarches », a-t-il remarqué, réaffirmant la volonté de l'Etat d'accompagner les initiatives du monde rural. **I.T.V.**